

# LE DEVOIR

LIBRE DE PENSER

## Lettres

4 février 2019 | *Monique Khouzam-Gendron, ex-immigrante, citoyenne canadienne et Québécoise de cœur*

[\[lien\]](#)

---

## Islamophobie: et si on s'attardait à la cause...

Le fait d'institutionnaliser une journée contre l'islamophobie ne règle en rien le problème. Au contraire, cela risque de l'aggraver et de créer un préjudice et un climat de frustration, de méfiance et de vengeance. Il lancerait comme message que tous les Québécois sont islamophobes, alors que c'est loin d'être le cas.

Cependant, cela risque de devenir à cause des agissements de certains groupes et de certaines décisions politiques qui se prennent par peur, par pression ou à cause de l'incapacité de certains politiciens de dire non.

Si une journée est dédiée à l'islamophobie, il faudrait par souci d'équité en faire une aussi pour la *christianophobie*, pour la *judéophobie*, pour l'*autochthophobie*, pour la *francophobie* et la *québecophobie*.

Oui, l'hostilité envers tous ces groupes existe aussi, mais de façon plus subtile et moins apparente.

Ces groupes, même s'ils ne font pas pression, ont besoin aussi d'être reconnus par le gouvernement, sinon ce serait de l'ordre de la discrimination et du favoritisme de ne pas les traiter comme ceux qui crient à voix haute.

Et si nous nous attardions un peu aux moyens pour favoriser l'inclusion des nouveaux venus dans un pays adoptif et ne pas inciter la population à éprouver de la peur ou de la haine envers un certain groupe d'individus.



En tant qu'émigrants et réfugiés, il est normal de reconnaître que nous avons des droits à protéger et à défendre, mais nous avons aussi des devoirs, et ce, en guise de remerciement au pays qui nous reçoit. Par exemple, n'est-il pas normal :

**de respecter la culture**, les moeurs et les coutumes du pays d'accueil, sans toutefois lui imposer les nôtres et surtout ne pas revendiquer constamment des faveurs et des accommodements;

**de se dissocier publiquement** et rapidement des actes terroristes commis par certains membres du même groupe afin de rassurer la population sur le fait que tous ceux qui sont de la même croyance n'ont pas nécessairement les mêmes valeurs.

Quant au gouvernement en place, ne devrait-il pas :

**maintenir les droits existants** sans essayer de les affaiblir ou les restreindre (ex. la liberté d'expression qui caractérise le pays et qui a été pour plusieurs immigrants la raison du choix du Canada et du Québec comme pays adoptif);

**arrêter de prendre des décisions** par peur ou pour faire plaisir à certains groupes qui font pression en pensant acheter leurs votes;

**être capable de dire non** à certaines demandes qui peuvent avoir des répercussions sur le reste de la population.

Le gouvernement en place n'a-t-il pas le devoir de sécuriser et de protéger toute la population en établissant des lois communes et équitables visant l'intérêt général de façon inclusive et d'unir tout le peuple autour d'un idéal commun, d'un projet national dans l'égalité?

*Monique Khouzam Gendron, Montréal  
Au nom des bénévoles*

---

